

Rédaction & Administration

PAU

11, RUE PRÉFECTURE

Téléphone — 0.45

Télégrammes : PATRIOTE-PAU

Le Numéro : 5 Centimes

Le Patriote

Des Pyrénées

Paraissant tous les Jours

EXCEPTÉ

LE DIMANCHE

L'Administration décline toute responsabilité en ce qui concerne les Annonces et la Revue Financière.

Le Numéro : 5 Centimes

ABONNEMENTS

	Un an	Six mois	Trois mois
Pau, Départements et Limitrophes.....	12 francs.	8 francs.	5 fr.
Autres départements.....	10 —	7 —	5 —
Etranger.....	28 —	15 —	8 —

Les Abonnements sont payables d'avance; ils sont encaissés aux frais de l'abonné.
S'adresser pour les Annonces à Pau, dans nos bureaux; à Bordeaux à l'Agence
Havas; à Paris : Agence Havas, 8, Place de la Bourse; Agence John Jones & Co, 21 bis
rue du Faubourg Montmartre.
Les insertions ne sont admises que sous réserves

Tarif des insertions :

Annonces judiciaires.....	0.20 la ligne.
Annonces Commerciales.....	0.30 —
Réclames.....	0.60 —

Faits divers.....	1.00 la ligne
Chronique locale.....	1.50 —
Echos (1 ^{er} page).....	2.00 —

Les Annonces de durée se traitent à forfait.

DURE, MAIS JUSTE

La séance de la Chambre du 23 octobre dernier, où fut discutée l'interpellation sur la Confédération générale du travail, appelle quelques réflexions que m'a empêché d'exposer plus tôt la réserve commandée par les émotions de l'autre semaine. Il faut y revenir. Aussi bien le peut-on faire sans quitter le souci patriotique, car l'état intérieur du pays est un élément essentiel de la force extérieure, et les deux questions sont liées.

A ce point de vue, le discours de M. Viviani m'a paru, dans son émouvante éloquence, un symptôme infiniment inquiétant.

M. le ministre du travail s'est efforcé d'établir que la détestable propagande de l'antipatriotisme ne pénétrait pas la masse ouvrière. Il a invoqué le congrès de Marseille où la majorité a repoussé la motion du comité confédéral, déclarant que les travailleurs n'ont pas de patrie et préconisant, en cas de guerre, la grève générale. Oui, cela est vrai; l'abominable proposition a succombé, mais comment? Les modérés n'ont pas osé la combattre de front. Ils en ont demandé le rejet, parce que, disent-ils, « la question du patriotisme, ou de l'antipatriotisme relève uniquement de la conscience individuelle ». Théorie non moins antisociale que la brutale négation, parce qu'elle est naïvement destructrice de toute solidarité nationale.

Si les ouvriers réunis à Marseille l'ont invoquée, comme le seul moyen qui leur parût efficace pour vaincre la proposition du comité fédéral, c'est qu'ils se sentent bien faibles en face de sa tyrannie; si elle exprime leur pensée, c'est que sa funeste influence les a déjà profondément contaminés.

M. Viviani n'a point dissipé cette effrayante alternative.

Mais quoi? Pour frapper la Confédération, il eût fallu poursuivre des hommes, demain peut-être maîtres du pouvoir, à cause de leurs idées, de leurs discours et de leurs écrits! Qui, parmi les ministres, se fût chargé de requérir contre eux?

La question, d'ailleurs, n'est pas de celles qui se peuvent trancher par une mesure de police; elle est autrement profonde et complexe. M. Viviani le sait bien, et il a cherché, de son attitude, d'autres raisons. C'est la partie de son discours vraiment forte et intéressante.

Une idée la domine, qui, un moment, m'a donné l'espoir d'une conclusion résolument sociale : l'organisation du travail, tout redoutable et fécond, dont Charles Benoist rappelait naguère dans la Revue des Deux Mondes, la troublante origine et montrait cependant, depuis les temps de Louis Blanc jusqu'aux nôtres, l'inéluctable obsession.

Suivant l'esprit qui l'anime, c'est un symbole d'anarchie ou une formule de gouvernement. Le discours de M. le ministre du travail n'a fait apparaître qu'à la fin, le symbole.

« Comment! c'est-il écrit, dans une apostrophe dont je ne méconnaissais pas la puissance, c'est au moment où le monde patronal — c'est son droit et son devoir — se réserve de tous côtés, c'est au moment où, à l'image de la Confédération ouvrière, il fortifie lui aussi, c'est son droit — toutes les fortresses, c'est à ce moment-là que, profitant de la violence de quelques-uns, nous lions desarmes pour les luttes professionnelles le plus grand nombre des ouvriers? »

Il dénonçait cette force patronale : les 100.000 commerçants fédérés et les 120.000 syndiqués de l'industrie, avec leur comité général et leurs 20 comités régionaux, et il répétait :

« C'est au moment où ces forces patronales se resserrent que nous viendrions demander aux ouvriers d'abandonner leur organisation! »

De telles paroles sont à la fois l'irréfutable constatation du fait le plus redoutable de notre temps, et l'écrasant avertissement du désordre engendré par la fausse conception de l'organisation ouvrière.

C'est la guerre de classes proclamée, acceptée, légalement reconnue par les pouvoirs publics.

Où, il est vrai, le monde du travail est dans cet état : l'armée des patrons s'organise, chaque jour, plus forte et mieux armée, en face de l'ar-

mée des ouvriers, chaque jour plus puissante et mieux disciplinée; et — j'en suis d'accord avec M. Viviani — entre ces belligérants, il est inique que le pouvoir intervienne pour briser, au profit de l'un, les forces de l'autre. C'est pourquoi la voile spectateur inutile du terrible champ clos d'où les explosions, comme celle de Villeneuve-Saint-Georges, surgissent comme l'éruption du volcan travaillé par la lave.

Ah! je comprends le cri douloureux du ministre du travail : « Dire que des hommes qui ont donné la flamme de leur jeunesse et la force de leur maturité au prolétariat, sont ceux qui, par une fatalité à la fois trop injuste et trop dure, portent toujours le poids de ces funèbres conflits! »

La fatalité est dure, j'en conviens, mais non pas injuste. En 1884, quand fut votée la loi des syndicats, je disais à la tribune :

« Organisés pour la guerre, les syndicats deviendront des instruments d'oppression; en face des ouvriers, les patrons s'organiseront aussi, et ce sera une guerre implacable. La patrie française en pâtira, dans des luttes sans fin. »

Alors nous demandions non pas l'organisation des travailleurs, qui n'est qu'un groupement d'individus, mais celle du corps professionnel, qui réunit les deux facteurs de la production dans une institution publiquement reconnue. Pour ce corps professionnel, — Gailhard-Bancel l'a très opportunément rappelé à la fin de la séance du 23 octobre, — nous réclamions la propriété corporative, sans laquelle l'ouvrier, épave de la société dont il soutient la vie, est réduit à se flétrir lui-même de ce nom de prolétaire, tragique expression d'une misère qu'il subit, inconscient de sa cause profonde.

On n'a point voulu nous entendre parce que la conception corporative heurtait de front, l'individualisme révolutionnaire, et pour une autre cause encore, parce que nous ne consultations point à donner aux travailleurs, comme fondement de leur organisation, la révolte contre Dieu.

Un quart de siècle a passé. Les lois sociales se sont accumulées. M. Deschanel, dans un discours de haute et belle tenue, les a fièrement énumérées. Les unes ont sombré dans le gouffre des abus, comme la loi d'assistance; les autres se heurtent au mur infranchissable des obstacles financiers, comme la loi des retraites.

Toutes, nous les avions proposées les premiers, en les appuyant sur l'organisation corporative, seul moyen de les rendre fécondes. Mais nous étions les cléricaux! On a refusé de nous écouter. Il ne fallait « ni réaction, ni révolution »; il fallait par-dessus tout rester « laïques ».

Maintenant, dans le monde du travail, désorganisé et laïcisé, la guerre de classes est officiellement déclarée, et l'État du gouvernement en proclame la fatalité. Elle est dure, mais elle est juste.

A. DE MUN.
de l'Académie Française.

UN POÈTE RURAL

François Fabié n'est pas de chez nous. Mais il a si bien chanté les charmes et les vertus de la vie champêtre, que bien volontiers nous lui accordons un petit coin dans ce journal où l'on aime si sincèrement la terre et ceux qui la célèbrent.

Son père était un bûcheron illettré, sa mère une bonne fermière; il a donc ses lettres bien régulières de paysan très authentique. Aussi comme il sait parler des champs, des animaux domestiques, des oiseaux! Navoue-t-il pas, dans une courte autobiographie, qu'il fut — Dieu lui pardonne — un délinquant enragé? On comprend dès lors pourquoi, lorsqu'il prit la plume, il n'eût, pour que la poésie en coulât aisée et parfumée, qu'à raconter simplement ce qu'il avait vu de ses yeux, tout autour du village natal, ce qu'il avait entendu de ses oreilles. Nous l'aurions aimé quand nous n'aurions eu de ses œuvres que leur titre. Lisez plutôt : LA POÉSIE DES SÈRES — LE CLOCHER — LA BONNE TERRE — VOIX RUSTIQUES — VERS LA MAISON — PAR LES VIEUX CHÊNES. Tous ces titres ont un fumet bien assés et éveillent par eux-mêmes mille souvenirs et mille rêves.

Que si nous ouvrons les livres dont ils

ornent la première page, le charme continue, il va croissant avec chaque feuillet que nous tournons. Les arbres dont il parle avec tant d'amour et d'une plume si fidèle, ce sont ceux de nos plaines et de nos collines; c'est notre châtaignier, c'est le hêtre, le chêne, ce sont les genêts et les bruyères. Il en va de même de ses héros de prédilection, qu'il s'agisse du père, du sabotier, de la gardeuse d'oies, du forgeron, des vieux de la glèbe, des moissonneurs, des sonneurs, des braconniers. Et que dire des oiseaux qu'il met en scène et dont il se fait le peintre et l'historien attendri? Roitelets, pinsons, rouges-gorges, bouvreuils, chats-huants, mésanges, nous les connaissons tous. Il nous raconte leurs exploits, et si se complait avec prédilection aux récits de ces vieilles légendes entendues autrefois, légendes qui ont endormi notre enfance et dont les vieillards se souviennent toujours.

Un jour, au lycée Charlemagne, où le petit paysan rouergat était devenu professeur, dans un banquet solennel, François Fabié, à l'heure des toasts, fut invité à prendre la parole. Il se leva, et, devant la ministre de l'Instruction publique, il se contenta de lire un ravissant petit poème, « Jean le Pâtre ». Inutile d'ajouter que Paris, dans cette circonstance, applaudit chaleureusement le poète et la campagne.

Et je voudrais citer ici quelques-uns de ses vers. Mais pour ne point céder à la fameuse tentation du panier de cerises dont parle M. de Sévigné dans une de ses lettres, je me suis imposé de ne transcrire qu'un morceau, qui chante d'excellente façon l'idée qui nous est si chère du « Restez chez vous ».

Je songe que ceux-là sont ceux qui l'abandonnent,
Vieilles enclos paternels où les riches bourdonnent,
Où les petits enfants s'écroulent tout joyeux
Autour des grands poteries qui, sans compter, leur
Donnent
Des fruits, tout en faisant de l'ombre sur les visages.
Je songe que le vrai bonheur ne peut pas être
A vivre loin du toit où le sort nous fit naître,
Et que j'aurais mieux fait, j'en suis sûr, de verser
De rester chez mon père, à voir, de sa fenêtre,
Mes fils et mes sœurs se pendre aux rampeaux verts.

Prosper G.

NOS ÉCHOS

Dédié à Gustave Hervé.
Il n'est peut-être pas de pays où le sentiment patriotique et la solidarité nationale soient aussi vivaces qu'au Japon. L'histoire touchante que voici est sous ce rapport réellement significative.

Pendant la maladie du maréchal marquis Nodzu, un des héros de la guerre sino-japonaise, tous les journaux nippons s'attristaient. Un jour, le vieux maréchal reçut d'un jeune élève d'une des écoles primaires de Nagoya la lettre suivante :

Je suis un élève de la quatrième année d'une école primaire ordinaire du quartier de Hanamoto (ville de Nagoya). J'ai été très anxieux depuis que j'ai entendu dire que vous étiez malade, vous qui êtes un maréchal du pays, du grand Japon, et qui, comme tel, occupez une situation vers laquelle nous devons tendre tous. Mais je suis heureux d'apprendre que vous allez chaque jour de mieux en mieux. Je souhaite, monsieur, que vous guérissiez d'ici peu, d'ici très peu, et que vous soyez encore là lorsque viendra pour nous autres enfants le moment d'endosser le costume militaire et rendre service à Sa Majesté l'empereur.

Quelques très gravement malade, le maréchal se leva pour répondre à son jeune correspondant et pour lui dire la joie que sa lettre lui avait causée. C'était pour lui, à la veille de mourir, une consolation suprême. Il pouvait apporter dans la tombe cette certitude que, tant qu'un tel enseignement serait donné dans les écoles primaires, le Japon ne faillirait ni à son honneur ni à sa mission.

Un aveu.

Extrait du discours prononcé l'autre jour à l'Hôtel de Ville de Paris par M. Rouillet, conseiller municipal révolutionnaire :

« Nous avons dépensé des millions pour l'enseignement, nous avons construit de magnifiques palais scolaires et nous sommes obligés de reconnaître que nous n'avons obtenu que des sépioliers d'où est sortie l'armée de la France. »

Notre leur faisons pas dire.

Le duel de l'avenir.

Un jeune homme timide, mais spirituel, fut provoqué en duel par un adversaire qui voulait se battre au pistolet. Il lui répondit ces sages paroles :

« Je ne puis accepter votre duel. Que je vous tue ou que vous me tuiez, le malheur sera également irréparable. Mais voici ce que je vous propose : Allez dans le bois le plus voisin; vous y choisirez un arbre de la même espèce que moi et vous vous placerez à la distance convenue. Si vous touchez l'arbre, je conviendrai que j'ai eu tort et je vous ferai des excuses; si, au contraire, vous le manquez, je rétracterai les vôtres. »

Mot de la fin.

On venait devant Marius l'intelligence d'un chien qui va chercher chaque matin le journal de son maître.

Tout cela, s'exclame le Marseillais, c'est de la petite bière. Un de mes amis a un chien tellement intelligent et perspicace qu'il lui voit un membre de la famille qui n'est pas un membre de la famille.

Le médecin?

Non; un crayon neuf. L...



NOS DÉPÊCHES

JOURNAUX DE DEMAIN

Paris, 23 nov.

De la Petite République, à propos de la visite des souverains suédois :

« Nous souhaitons sincèrement que les réjouissances d'aujourd'hui soient la préface d'une activité commerciale nouvelle entre les deux pays. Ce ne sont certes pas les Suédois à qui nous venons de donner tant de preuves de sympathie, qui s'opposent à ce que nos produits industriels trouvent chez eux des débouchés. Convenons-en. Le principal obstacle à vaincre, ici comme ailleurs, hélas! est notre traditionnelle inertie en matière d'exportation. »

« Contrairement à ses concurrents plus avisés, le Français attend trop volontiers qu'on vienne le solliciter chez lui; ou bien, il s'entête à imposer aux places étrangères un type de fabrication qui ne répond ni aux besoins ni aux goûts de la clientèle. »

De la République française : sur Les Progrès du Collectivisme :

« La lutte des classes prend, avec l'influence croissante du collectivisme, une acuité tous les jours plus vive. Il n'y a pas, en effet, à se faire d'illusion sur les spectacles auxquels nous assistons. M. Clémenceau peut, dans les jours de grandes interpellations, faire des mots d'esprit contre M. Taurès en particulier et le collectivisme en général. Il peut même déclarer verbalement la guerre aux révolutionnaires. Il peut même poursuivre et faire emprisonner pendant quelques heures quelques-uns de ceux-ci. »

« Par un paradoxe déconcertant mais qui se renouvelle à tout instant, le collectivisme dénoncé dans les discours ministériels comme un fléau, s'insinue chaque jour davantage dans les lois. »

Le Qui S'as : revient sur la Peine de Mort :

« Les crimes les plus sensationnels de ces derniers temps sont précisément ceux qu'enveloppent les mystères les plus profonds. Nous ne parlons pas du forfait de Solaire, puisque M. Castillard lui-même a reconnu que ce triste personnage par ses larmes célestes, devait échapper à l'échafaud. Mais qu'il s'agisse du crime de la rue de la Pépinière ou de celui de l'impasse Ronsin, ne semble-t-il pas qu'il plane sur l'identité des coupables des doutes pour le moins aussi graves que ces crimes furent odieux. Tous ces drames seraient de nature à faire hésiter les partisans de la peine de mort, s'ils ne s'obstinaient dans un véritable parti-pris. »

« Qu'on leur laisse donc la guillotine : nous verrons ensuite s'ils osent la faire fonctionner. »

De l'Aurore, sous le titre « Guillaume II assagi » :

« L'empereur a fort bien pris sa nouvelle attitude de souverain contrôlé. On a vu qu'à la cérémonie de l'hôtel de ville de Berlin, il reçut des mains de son chancelier le texte du discours qu'il devait prononcer. Ce discours, il l'a lu, comme pour faire ressortir davantage encore son acceptation de ce qu'un de ses familiers a appelé l'ère nouvelle. »

« Eh bien! puisque l'ère nouvelle est ouverte, pourquoi troublerait-on son développement pacifique? L'Europe a besoin de tranquillité. Toute mauvaise humeur de la-bas à sa répercussion un peu partout. L'empereur a trop parlé, c'est entendu; qu'il surveille désormais ses paroles. C'est ainsi que nous aurons la paix et lui aussi. »

LE RENFLEUMENT DU « CONDÉ »

État du Croiseur

Le ministre de la marine a reçu le télégramme suivant :

« Les scaphandriers ont visité la cabine du « Condé ». La coupe en acier n'a pas souffert; seule, la peinture est enlevée dans la partie centrale. La fausse quille en bois est machée dans la partie de la cale sous les chaudières; il n'y a aucun sifflement ni trace de fatigue à l'intérieur. »

Toulon, 23 nov.

Les « remorqueurs » Goliath, et « Bromadère » arrivés dimanche soir à 3 heures. Venant d'Alger, se sont mis à la disposition du commandant Aubry dans le cas où le « Condé » ne pourrait pas rentrer au port par ses propres moyens.

L'ARMÉE ITALIENNE RENFORCÉE

Milan, 23 nov.

L'armée italienne vient d'être augmentée de 5 régiments de cavalerie; l'artillerie de montagne va être renforcée sur la frontière autrichienne.

LES SOUVERAINS SUÉDOIS

A PARIS

Les souverains suédois sont venus en France rendre au Président Fallières la visite que celui-ci leur fit l'été dernier. Ils ont débarqué à Cherbourg dimanche matin où le préfet les a reçus au nom du Gouvernement puis ils sont partis pour Paris où ils sont arrivés à 3 heures et demie.

C'est le président de la République qui les a reçus à la gare du Bois de Boulogne. La foule très nombreuse malgré le temps couvert a acclamé les souverains à leur passage jusqu'au quai d'Orsay où ils sont logés.

La réception du corps diplomatique

Paris, 23 novembre.

Le roi de Suède a reçu avant dîner les ambassadeurs ministres et chargés d'affaires accrédités à Paris; la réception a eu lieu dans la grande salle des fêtes du ministère des affaires étrangères.

Le roi s'est entretenu dans les termes les plus aimables avec les ambassadeurs d'Espagne, d'Allemagne, de Russie, d'Autriche, d'Angleterre, du Japon, d'Italie et de Turquie.

M. Witte, ambassadeur des États-Unis, depuis quelque temps en Amérique, était représenté par M. Vignaud, premier secrétaire.

Le dîner à l'Élysée

Paris, 23 nov.

A l'arrivée des souverains suédois à l'Élysée, où un dîner intime leur était offert, un bataillon, avec musique et drapeau, a rendu les honneurs.

Gustave V était en habit, avec, sur la poitrine, la plaque de grand officier de la Légion d'honneur; quant à la reine Victoria, elle portait une ravissante toilette en soie crème, avec des incrustations de broderie du meilleur effet.

Au bas du perron se tenaient MM. Mollard, le colonel Jacquillat, commandant militaire du palais, et le colonel Gratche, officier de service.

Ceux-ci ont conduit les souverains au haut du perron, où se trouvaient M. Ramondou et le colonel Lasso.

Le président de la République et Mme Fallières se sont alors avancés devant le roi et de la reine, devant lesquels ils se sont inclinés. Après quoi le roi, donnant le bras à Mme Fallières et le président de la République à la reine, se sont rendus dans le salon Murat où se trouvaient déjà réunis tous les convives, puis dans la salle à manger du rez-de-chaussée où le dîner a été servi.

La table, qui comprenait 54 couverts, était ornée d'orchidées, d'azalées, de roses et d'œillets de toutes nuances.

Parmi les invités se trouvaient, M. Clémenceau, M. et Mme Pichon, le comte Gyldenstolpe, ministre de Suède en France, et la comtesse Gyldenstolpe. M. Alliez, ministre de France en Suède, et Mme Alliez.

Un orchestre s'est fait entendre pendant le repas.

A 9 h. 45, le roi Gustave V et la reine Victoria ont pris congé du président et de Mme Fallières et sont remontés en voiture.

Le trajet de l'Élysée au ministère des affaires étrangères, où les souverains sont arrivés à 9 h. 50, s'est effectué sans incident.

La chasse à Rambouillet

Paris, 23 nov.

Les souverains suédois sont restés dans leurs appartements, presque jusqu'au moment du départ.

Gustave V qui est un grand chasseur et qui a apporté ses propres armes, a fait longuement les préparatifs de chasse.

A 10 heures, M. Lagier est venu de la part du Président de la République, se mettre aux ordres du souverain.

Le temps est incertain et la pluie tombe par intermittences.

Le général Ménézière et les invités arrivent en tenue de chasse.

A 10 h. 14, le Président arrive, la musique de la garde Républicaine joue l'Hymne Suédois et la Marseillaise. Le Roi serre cordialement la main de M. Fallières; les présentations ont lieu et aussitôt après le Roi et M. Fallières, suivis de M. Clémenceau et de presque tous les membres du gouvernement, partent pour la gare des Invalides.

On arrive à Rambouillet à 11 h. 40. Le préfet et les autorités reçoivent le roi qui se dirige vers le château. Sur le parcours les maisons sont pavées. A l'arrivée, les invités se sont rendus à la salle à manger, où un déjeuner était servi; sur la table, des oiseaux revêtus d'un filet n'ont cessé de chanter pendant le repas.

A midi 1/4, le repas est terminé. Les invités se rendent en voiture au Rond Point où le chasse commence. Le temps s'est levé vers 1 heure.

CHAMBRE des DÉPUTÉS

Séances du lundi 23 novembre

Séances du matin

Devant deux douzaines de députés M. Brisson ouvre la séance à 9 h. 15.

On aborde la discussion générale du budget des Postes, Télégraphes et Téléphones.

M. de Folleville présente des observations sur le personnel des sous-agents, notamment en ce qui touche le tarif des heures supplémentaires.

M. Odard s'associe aux observations de M. de Folleville.

M. Bedouce rend hommage aux efforts de l'administration. Il indique les améliorations qu'il importe d'apporter dans les services.

Après quelques mots de M. Labori, comme il est midi passé, on décide de suspendre la discussion et la séance est levée.

Séance de l'après-midi

La séance est ouverte à 2 h. 45, sous la présidence de M. Rabier.

On reprend la discussion générale du Budget des postes et télégraphes.

M. Chastonet se plaint du prix de l'abonnement téléphonique qu'il trouve trop élevé.

M. Malrat demande que les cartes postales ne portant que 5 mots, même personnels, soient toujours taxées à 5 centimes seulement.

M. Louis Martin demande que l'on étudie la question des coils postaux agricoles.

M. de Belinzel voudrait que l'indemnité de bicyclette soit étendue à tous les facteurs.

M. Symian dit que le rétablissement des services interrompus par l'incendie du Gutenberg sera réalisé le 1^{er} décembre.

Il promet d'autre part de donner satisfaction, dans la mesure du possible, aux réclamations relatives aux gratifications pour les heures supplémentaires et pour les indemnités de bicyclettes.

M. Symian promet d'examiner, avec le plus vif désir d'aboutir la question du repos hebdomadaire pour les titulaires; mais les réformes ne pourront s'accomplir que progressivement et dépendent surtout du ministre des finances.

La question d'hygiène des bureaux fera aussi l'objet de son attention particulière.

La séance continue.

UN ALLEMAND AGENT DE DÉSEDITION.

Alger, 23 novembre.

La Cour d'appel d'Alger vient de condamner un Allemand nommé Wachter, pour excitation de militaire à la désertion.

Cet Allemand, qui avait fait cinq ans de service dans la légion étrangère et qui, depuis, avait pu rentrer en Allemagne, était au mois d'août dernier revenu à Salda, sur la frontière marocaine, avec l'intention d'y provoquer la désertion d'un légionnaire. Il fut arrêté au moment où il tentait de détourner ce soldat.

Il fit des aveux complets.

Condamné par le tribunal de Mascara à trois mois de prison, cette peine fut portée à deux ans par la cour, sur appel à minimum du procureur général.

Wachter vient de se pourvoir en cassation.

TOUJOURS LES ESPIONS

Arras, 23 nov.

Une nouvelle tentative d'espionnage a été faite ici. Un soldat du génie a été invité par un individu se disant voyageur de commerce et qui se parait du titre d'officier de réserve à tenter d'obtenir des renseignements.

Le soldat prévint ses chefs des propositions faites par cet étranger qui avait un accent allemand; celui-ci s'étant défilé du soldat ne vint pas au rendez-vous; son signalement a été donné à toutes les gares frontalières.

Tours. Sept voyageurs ont été assez grièvement blessés.

AU MAROC

Fes, 23 nov.
Le docteur Wassel fonctionnaire allemand, continue à intervenir auprès du sultan en faveur des fonctionnaires en disgrâce.

Moulai-Hafid continue à distribuer à tort et à travers de hautes fonctions moyennant des rétributions plus ou moins élevées.

Paris, 23 nov.
« Le Livre Jaune » concernant les affaires du Maroc a été distribué aujourd'hui aux membres du Parlement. On y remarque des notes désobligeantes de l'Allemagne et des répliques énergiques du gouvernement français, contrastant avec les réponses précédentes.

NOTRE MARINE

Paris, 23 nov.
M. Alfred Picard, ministre de la marine, a fait aujourd'hui une apparition à la Chambre. Il était accompagné du commandant Maurin, sous-chef de cabinet. Il s'est longuement entretenu avec M. Chauvel, rapporteur du budget de la marine.

COURSES A ENCHEN

Lundi 23 novembre 1908
Prix de la Vézère. — 1. St-Ermin 28. — 15.50 — 2. Bigorneau 19.50 — 3. Le Signal 34.50
Tous couru sauf Réal Lady
Prix de Craves. — 1. Mlle Boniface, 19.50 — 10.50 2. Pachico, 11 — 3. Benjamin, 10.50.
Tous couru sauf Monte Cristo, La Péri Monné.
Prix du Bordelais. — 1. Le Falgas, 108.50 — 35. — 2. Rolfe, 22.50 — 3. Clatandre, 73.50.
Tous couru sauf Rosy Lady, Escampette.
Prix de la Guyenne. — 1. Farand, 94.50 — 25.50 — 2. Kurwenal, 31.50 — 3. Roscoff, 20.
Tous couru sauf Philomène, Utopie, Badin.
Prix du Périgord. — 1. Jumelle, 18 — 11.50 — 2. Wild Aster, 14.
Tous couru, sauf Olivier.
Prix du Rouergue. — 1. Flèche d'eau, 26.50 — 11.50. — 2. Mlle Aminthe, 11.50. — 3. Boulogne, 13.
Tous couru sauf Odette, Ma Grande, Druidesse.

BOURSE DE PARIS

Cours de fermeture du 23		
TERME	21	23
3 %	96 82	96 82
Credit Lyonnais	1201	1201
Russe 4 % 1901	1621	1605
Sonowice	1621	1605
Egypte unifiée	709	707
Banque Ottomane	709	707
Portugal 3 % 1 ^{re}	58 15	58 20
Saragosse	421	422
Ottoman unifiée	92 37	92 15
Nord-Espagne	335	336
Japon 4 % 1905	1864	1857
Quetz	82 60	82 75
Rio Tinto	151	153
Brazil 4 % 1889	174	175
Tharsis	98 60	99 60
Italie 3 3/4	321	326
Rand Mines	1365	1366
Russe 5 % 1906	97 70	97 50
De Beers	1162	1162
Argentin 4 % 1900	1414	1414
Lyon	52	52
Austrie 4 % or	84 60	84 60
Midi	375	378
Consolidés Anglais	283	282
Nord	70 55	70 55
Roumain 4 % anc.	475	485
Orléans	1817	1817
Suisse 3 % 1890	1817	1817
Stemmer and Jack	1817	1817
Hongrois 4 % or	1817	1817
Electricité de Paris	1817	1817
Suède 3 % 1904-06	1817	1817
Briansk privilégiée	1817	1817
Norvège 3 % 1904-05	1817	1817
Gaz de Paris	1817	1817
Russe 3 % 1896	1817	1817
Platine	1817	1817
Berne 3 % 1897	1817	1817
Makewka privilégiée	1817	1817

FIN DE NOS TELEGRAMMES

CHANGEMENT D'ADRESSE

Toute demande de changement d'adresse doit être accompagnée de la bande de l'Abonné et de 0 fr. 50 en timbres-postes.

27 Feuilleton du PATRIOTE

Tartarin sur les Alpes

par ALPHONSE DAUDET

Le diplomate austro-hongrois vint aussitôt serrer la main de l'Alpiniste entre ses mains, se souvenant vaguement de l'avoir entrevu à quelque endroit : « Enchanté ! », enchanté !... Annonça-t-il plusieurs fois, et, ne sachant plus comment en sortir, il ajouta : « Compliments à madame... » « Sa formule mondaine pour brusquer les présentations.

Mais les guides sympathiques, il fallait attendre avant la soirée la cabane du Club Alpin où l'on couche en première étape, il n'y avait pas une minute à perdre. Tartarin le comprit, salua d'un geste circulaire, sourit paternellement aux malicieuses risées, puis, d'une voix tonnante :

« Pascalon, la bannière ! »
Elle flotta, les méridiennes se décolorèrent, car on aimait le drapeau à Tarascon ; et sur la cri-vigile réapparut : « Vive le président !... Vive Tartarin !... Ah ! ah !... fin de brut... » la colonne

INFORMATIONS

ENCORE UNE REVOLUTION EN HAÏTI
La révolution qu'on redoutait a, d'après le « New-York Herald », éclaté en Haïti. Le général Antoine Simon, délégué du gouvernement dans le sud, dont les fonctions venaient d'être supprimées en raison de son attitude suspecte, a appelé aux armes le district des Cayes contre le président Nord-Alexis. L'évêque des Cayes, Mgr Morice, est allé, revêtu de ses habits sacerdotaux, adjoindre le général Simon à son projet, en faisant ressortir les horreurs de la guerre civile et peut-être l'intervention des Etats-Unis. Cette démarche a été inutile. Le général Simon est maître des Cayes, et le colonel Faverolles, chef des troupes du gouvernement restées fidèles, est réduit à l'impulsance.

LES PROPOS DE TANTE ROSALIE

Potage aux tomates. — Conserve de tomates au sel. — Potage aux tomates et aux poireaux. — Pyramide de pommes. — Soins à donner aux chevaux. — Peiloules et cuir chevelu gras.

La saison des tomates bat son plein et c'est le moment de chercher à les utiliser ; c'est un excellent légume qui est aussi un fruit.

Vous savez qu'on en fait d'excellentes confitures, je vous en ai donné la recette l'an passé, ainsi que la manière de farcir les tomates et de les conserver en flacons à l'état de purée.

Voici aujourd'hui un procédé pour les conserver entières ; ce qui permet en hiver d'employer les tomates, soit comme garniture, soit pour farcir.

Faites dissoudre du sel dans de l'eau jusqu'à ce que la densité de cette eau devienne telle qu'un œuf frais puisse y surnager, ajoutez un décalitre de vinaigre par litre d'eau. Rangez des tomates saines dans un bocal à large ouverture en les serrant un peu et versez votre eau salée et vinaigrée par dessus. Mettez de la ficelle jusqu'à ce qu'elles soient entièrement couvertes. Fermez hermétiquement. Avant de fermer, versez sur l'eau une couche de huile d'olive d'un bon centimètre d'épaisseur et couvrez d'un papier ficelé pour préserver de la poussière. Quand on veut se servir de ces tomates, on les fait dégorger deux heures dans l'eau fraîche.

Puisque nous sommes au chapitre des tomates, un excellent potage en passant : Prenez des tomates mûres, épéchez-les, coupez-les en tranches et enlevez les grains. Coupez à morceaux le blanc de quelques poireaux que vous mettez à la casserole avec du beurre. Faites prendre couleur ajoutez ensuite de l'eau ou du bouillon et laissez cuire une demi-heure. Ajoutez les tomates et un bouquet garni, salez et poivrez et laissez encore bouillir pendant deux minutes.

On passe si l'on veut et on trempe le potage sur des croutons frits.

C'est une bonne soupe de campagne.

Un entremet peu coûteux et qui permet d'utiliser les pommes qui tombent.

Faites une bonne marmelade bien sucrée et très réduite, dressez la en pyramide sur un plat allant au feu, battez quatre blancs d'œufs en neige, vous ajoutez cent grammes de sucre en poudre vanillé, couvrez en la pyramide, saupoudrez encore en poudre faites prendre belle couleur dans un four tiède et servez chaud.

Passons maintenant quelques instants à notre cabinet de toilette, car mes nièces m'écrivent qu'elles sont désolées, tant leurs cheveux tombent et se moquent.

Je leur dirai tout d'abord pour les rassurer que c'est un peu la saison. Néanmoins, on ne saurait trop surveiller la chevelure, car c'est un de nos plus beaux ornements.

Comme soins à leur donner, il faut les couper de temps en temps au bout, les peigner et les brosser tous les jours pour débarrasser la tête des petites pellicules blanches qui rendent les cheveux sales, on fait cette toilette le matin, afin d'aérer les cheveux et de sécher la transpiration de la nuit ; le soir pour enlever la poussière de la journée.

Enfin, il ne faut pas oublier que les pellicules sont les plus grands ennemis de nos cheveux.

La seborrhée qui les accompagne presque toujours est produite par la sécrétion exagérée des glandes sébacées répandues dans toute l'étendue du cuir chevelu ; et dans les secrets un liquide d'aspect huileux.

Nombreux sont les remèdes que l'on a employés pour combattre ces accidents.

En voici un qui est souvent recommandé. Faire toutes les semaines un lavage de tête avec une serviette avec de la décoction de saponaire, sécher la tête avec une serviette chaude et frictionner de temps en temps le cuir chevelu avec le mélange : Liqueur de Van Swieten, 20 grammes.

s'ébranla, les deux guides en tête, portant le sac, les provisions, des fagots de bois, Pascalon tenant l'oriflamme, enfin le P. C. A. et les délégués qui devaient l'accompagner jusqu'au glacier du Guggi.

Ainsi déployés en procession avec son cliquet de trapeau sur ses fesses mouillées, ces crétins dénudés ou neigeux, le cortège évoluait vaguement le jour des morts à la campagne.

Tout à coup le commandant cria fort alarmé :

« Vê, les bouffes ! »

On voyait quelque bétail broutant l'herbe rase dans les ondulations de terrain. L'ancien militaire avait de ces animaux une peur nerveuse, insurmontable et, comme on ne pouvait le laisser seul, la délégation dut s'arrêter. Pascalon transmit l'étendard à l'un des guides ; puis, sur une dernière étreinte, des recommandations bien rapides, l'œil aux vaches :

« Pas d'imprudences ou mouais... »

ils se séparèrent. Quant à proposer au président de monter avec lui, pas un n'y songea ; c'était trop haut, bouffe ! A mesure qu'on approchait, cela grandissait encore, les âmes se creusaient, les pics se brisaient dans un blanc chaos que l'on eût dit infranchissable. Il valait

— Hydrate de chloral, 4 grammes. — Eau de roses, 135 grammes.
En s'appliquant à bien soigner sa chevelure, on lui conserve sa beauté pendant longtemps.

Tante ROSALIE.

Chronique

Locale et Départementale

NOUVELLES RELIGIEUSES

L'aumônier du Collège de Sainte-Barbe, Mgr Batifol, ancien recteur de l'Institut catholique de Toulouse, vient d'être appelé par Mgr Amet, archevêque de Paris, au poste d'aumônier du collège Sainte-Barbe.

Nécrologie

Les obsèques de M. l'abbé Mouliot, ancien curé de Buzet, ont été célébrées à Prédilhon, samedi dernier.

Le deuil était conduit par son neveu, M. l'abbé Pourget, curé de Cardesse, et M. l'abbé Bordelongue curé de Gurs, parent de la famille Mouliot. M. le chanoine Monsarrat, archiprêtre de Ste-Croix d'Oloron, présidait la cérémonie entouré de M. l'abbé Haget, curé de Notre-Dame et de presque tout le clergé du doyenné.

Avant l'absoute, M. l'abbé Haget, est monté en chaire pour l'éloge du défunt. Nous renvoyons à demain l'analyse de son beau discours.

« FRONTIERE » CONTRE

« L'INDEPENDANT »

La « Frontière » ne consacre pas moins de cinq ou six articles aux futures élections sénatoriales et au choix d'un troisième candidat blocard : on sait que les deux autres sont les citoyens Catalogne et Forsans, maire de Biarritz.

Nous ne les avons pas tous lus. C'est été trop long et trop embrouillé. Voici seulement quelques lignes du premier article. Il débute ainsi :

« LA COLLUSION. C'est le seul mot qui caractérise l'infâme audace qui s'est nouée au chef-lieu pour empêcher les décisions des électeurs de l'arrondissement de prendre leur cours naturel et pour leur forcer la main. La « Frontière », cette fois, ne se trouve pas toute seule à élever la protestation de la raison et du droit. Outre le vaillant « Béarn Démocratique », qui se refuse à être dupé, la « Dépêche » s'est honorée en rendant au parti républicain le grand service de l'éclaircir sur le coup qui se préparait. Sa vigilante énergie est bien faite pour montrer qu'il y a quelque chose de changé chez nous, et que le moment est venu de résister à ces mains-mises sans scrupules.

« Nos lecteurs savent de quoi il s'agit. Après la zone occidentale et la zone centrale qui ont, pour leurs candidats délégués, l'une le citoyen Forsans, l'autre le citoyen Catalogne, c'est le tour de la zone de Pau de fixer son choix. Pour cela, « un seul procédé », un seul et non pas deux, est légitime : c'est de consulter les intéressés, c'est de réunir les délégués républicains de l'arrondissement et de les laisser voter librement. Mais... il y a un mais ! Il y a une objection capitale ! C'est que d'ores et déjà, un des candidats en ligne, est assuré d'être désigné à une grosse majorité... »

Ce candidat si populaire qu'il est sûr du succès est M. Doléris ; seulement les amis de l'« Indépendant » n'en veulent pas, et alors, dit la « Frontière » :

« Pour barrer la route au démocrate qu'ils ne veulent pas voir triompher, ils ont imaginé un procédé d'une parfaite simplicité. Cela consiste à retirer aux intéressés le choix de leur représentant, pour le donner à des amis sûrs. Ce n'est pas plus difficile que cela ! »

« Ces amis sûrs, on les trouve, espère-t-on, dans le Conseil général... »

« A ce beau plan, continue la « Frontière », il n'y a qu'un obstacle. C'est que le Conseil général a un président, que ce président, est M. Barthou, et que nous ne voyons pas bien le ministre du cabinet radical « orienté résolument à gauche », et « résolu à ne pas pactiser avec l'équivoque » nous ne le voyons pas se faisant l'instrument d'un des plus beaux coups d'équivoque que nous ayons encore vu ; nous ne le voyons pas acceptant de gâté de cœur, et sans que rien l'y porte, les risques moraux d'une pareille aventure.

« LA FRONTIERE. »

Ajoutons, pour être complets, que la « France » est contre la désignation du troisième candidat par les seuls délégués de la zone de Pau, donc, elle marche avec l'« Indépendant » contre la « Frontière » et la « Dépêche ».

Une Lettre de M. Haulon

M. Haulon, l'honorable sénateur sortant, adresse la lettre suivante à la « Petite Gironde » :

« Monsieur le Directeur de la « Petite Gironde », Bordeaux.

« Un de mes amis signale à mon attention que votre journal reproduit une lettre, très courtoise d'ailleurs, de M. Jules Légrand, député des Basses-Pyrénées, contenant la phrase suivante :

« Il y a six ans, M. Haulon, sénateur, m'avait promis de se retirer en ma faveur. Je n'ai pas la lettre sous les yeux et si ce ne sont pas les termes, c'en est « le sens ».

« M. Légrand, par lettre, tout dernièrement, me parla de ce vieil entretien, et je lui répondis que je n'avais pas le moindre souvenir de cet entretien, et que je croyais assurément n'avoir fait aucune promesse.

« Nous en étions restés là, et je proteste contre la phrase reproduite.

« Je suis dans les meilleurs termes avec M. Légrand, et je le prie de la rectification que je vous adresse, avec prière de la reproduire.

« Agréez, Monsieur le Directeur, mes cordiales et distinguées salutations.

« S. HAULON. »

« Paris, le 20 nov. 1908.
« Monsieur le Directeur de la « Petite Gironde », Bordeaux.

« Un de mes amis signale à mon attention que votre journal reproduit une lettre, très courtoise d'ailleurs, de M. Jules Légrand, député des Basses-Pyrénées, contenant la phrase suivante :

« Il y a six ans, M. Haulon, sénateur, m'avait promis de se retirer en ma faveur. Je n'ai pas la lettre sous les yeux et si ce ne sont pas les termes, c'en est « le sens ».

« M. Légrand, par lettre, tout dernièrement, me parla de ce vieil entretien, et je lui répondis que je n'avais pas le moindre souvenir de cet entretien, et que je croyais assurément n'avoir fait aucune promesse.

« Nous en étions restés là, et je proteste contre la phrase reproduite.

« Je suis dans les meilleurs termes avec M. Légrand, et je le prie de la rectification que je vous adresse, avec prière de la reproduire.

« Agréez, Monsieur le Directeur, mes cordiales et distinguées salutations.

« S. HAULON. »

L'« ANTI-DEPÊCHE »

Un organe de combat paraîtra sous ce titre le 5 décembre prochain. Il sera bimensuel et s'adressera à tous ceux qui aiment encore la liberté, la vérité, la science, et veulent la justice.

Son directeur, M. G. Saint-Yves, délégué de l'Action Libérale pour le Sud-Ouest a une réputation justifiée d'historien, de polémiste. Ses brillantes qualités auront une fois de plus l'occasion de donner leur mesure dans la nouvelle bataille qu'il entreprend avec une si vaillante hardiesse contre le journal maçonnique et radical de Toulouse.

Plusieurs collaborateurs de talent l'aideront dans la rude tâche de dépêcher chaque quinzaine les articles parus dans la « Dépêche ». C'est là en effet le but essentiel du nouveau journal : dénoncer et réfuter la prodigieuse quantité de mensonges historiques, et de sophismes politiques et sociaux qui s'étaient tous les jours d'un bout à l'autre des articles de la « Dépêche ».

Il est inutile de démontrer combien opportune est cette publication. Quelle que soit la vigilance des journaux quotidiens ou hebdomadaires du parti libéral à signaler et à combattre les doctrines et les allégations de la « Dépêche », ils ne peuvent en relever qu'une minime partie. Leur insuffisance, en dépit de leur bonne volonté, est manifeste ; elle résulte d'ailleurs de leur nécessité d'être, avant tout, des organes de bonne information. La polémique est chez eux nécessairement secondaire.

L'« Anti-Dépêche » comblera heureusement cette lacune. Elle complètera les autres journaux libéraux du Sud-Ouest. Elle ne sera pas un obstacle à leur développement. Elle sera, bien au contraire, un agent de diffusion pour eux, en éclairant d'abord les lecteurs de la « Dépêche » sur la valeur du journal auquel ils donnent une confiance imméritée.

Ajoutons que l'« Anti-Dépêche » paraîtra sous forme de revue à 16 pages, grand in-octavo, imprimée sur papier vergé, en beaux caractères mobiles. Le numéro, 25 centimes. Abonnement d'un an, 5 francs.

Bureaux : rue Porte-du-Moustier, 4, Montauban.

L'INCENDIE DE LA PRÉFECTURE

Nouvelle alerte

A quatre heures dans la nuit de samedi à dimanche, le feu reprenait du côté des bureaux du préfet, qu'il menaçait d'envahir. Les pompiers, qui étaient sur les lieux se sont employés à faire de larges coupures, et ce danger a été momentanément écarté ; mais il en subsiste de très inquiétants. Le feu couve en plusieurs points et surtout dans la salle du Conseil général, où les décombres atteignent deux ou trois mètres.

Dimanche après-midi, les soldats ont pu évacuer une bibliothèque importante se trouvant dans le cabinet de l'archiviste et une partie de la bibliothèque, de la salle du public.

Les soldats sont restés en permanence jusqu'à dimanche soir. Un agent continue seul à monter la garde.

Nous avons dit l'importance considérable des pertes, qui s'élevaient à 200.000 fr. environ entièrement couvertes par les deux Cies le Phénix et la Confiance.

Les bureaux des deux divisions vont être installés provisoirement dans le grand salon d'uprét. On y accèdera par la même voie que précédemment.

Le préfet a envoyé un rapport au président du conseil.

Le Conseil général ne sera pas convoqué.

ADJUDICATION

Aujourd'hui lundi, à eu lieu à la Halle, l'adjudication par lots des travaux de rechargement des routes départementales. Voici les résultats :

2^e lot, M. Peyrou, de Gelos ; 3^e lot, M. Espinasse, de Pau ; 4^e lot, M. Planté, de Pau ; 5^e lot, M. Bordenave, de Bordenave ; 6^e lot, M. Larré, d'Accous ; 7^e lot, M. Société Moura ; 8^e lot, M. Lacoste, de Cambo ; 9^e lot, M. Casty, de Pau ; 10^e lot, M. Fagade, de Loussoa ; 11^e lot, M. Escudé-Guillet, de Biron ; 12^e lot, M. Castéris, de Caresse.

Les 1^{er}, 4^e et 6^e lots n'ont pas été adjugés faute de preneur.

JUGES DE PAIX

Sont nommés juges de paix : De Morlans, M. Peyras, juge de paix de Garlin, en remplacement de M. Ozun, décédé.

De Garlin, M. Paul Batsalle, ancien pré-

d'urgence parce qu'il a une session extraordinaire dans une quinzaine de jours pour la question des tramways, mais la commission départementale, qui est convoquée pour vendredi, prendra les mesures qu'exige la situation.

Dans la salle du conseil général qui ressemblait à un petit palais Bourbon par ses dispositions intérieures, il se trouvait trois tableaux de grande valeur : l'un était une copie de Bonnat, la « route basque » ; l'autre, « Un marché à Chypre » ; le troisième, le plus beau, « Scharatori », avait été envoyé il y a quelques mois à l'exposition franco-britannique de Londres. C'est à cela qu'il doit d'être sauvé. Les deux autres ont brûlé.

L'aménagement des divisions a continué aujourd'hui lundi. Il est probable que les bureaux reprendront leur fonctionnement normal dans un ou deux jours.

DEUX ASSASSINATS

TENTATIVE DE MEURTRE A BEUSTE

Vendredi soir, une équipe d'él terrassiers, espagnols en partie, venant de travailler chez M. le maire de Beuste, se dirigeait vers Angais.

Le nommé Puertola, qui habite cette dernière commune, se trouvait avec son fils parmi les terrassiers lorsque, sous un prétexte quelconque, il fut violemment interpellé par un autre Espagnol, Ugenio Garcia. Agé d'environ 41 ans, qui, bientôt, tirant son couteau s'élança sur lui.

Puertola levant son bras gauche dans l'attitude défensive reçut deux coups qui pénétrèrent profondément dans les chairs.

Aussitôt le fils Puertola, âgé d'une vingtaine d'années, se porta au secours de son père et Garcia allait tourner contre lui son arme lorsque les compagnons de route se jetèrent sur le meurtrier et le désarmèrent. Mais profitant de ce que la plupart se pressaient autour du blessé, Garcia prit la fuite à travers champs et il a été impossible de le rejoindre.

M. le docteur Fourquette mandé près du malade, fit quelques points de suture et, sauf complications, les blessures reçues par Puertola seront rapidement cicatrisées.

Le meurtrier a une mauvaise réputation ; il aurait dû quitter l'Espagne à la suite d'une double tentative de meurtre.

Le Parquet s'est transporté sur les lieux. Le signalement de Garcia a été transmis à toutes les brigades.

UN ASSASSINAT A LASSEUBETAT

Dimanche, à la tombée de la nuit, le sieur Bensilhi père, forgeron à Lasseubetat, revenait de chez un de ses voisins, assez éloigné à la vérité, portant un chaudron qu'on lui avait donné à réparer et une bouteille de vin, lorsqu'il arriva à la moitié de sa route il a été tué d'un coup de fusil tiré à bout portant.

Le bas du visage a été fracassé par la charge ; malgré cela, le malheureux Bensilhi a pu crier et des voisins sont accourus, mais tout secours fut inutile et la mort vint rapidement.

Le meurtrier est inconnu. On se perd en conjectures sur les causes de cet assassinat auquel on ne peut trouver qu'un mobile : la vengeance.

ENFANT DÉVORÉ PAR UN PORC à Denguin

Samedi, vers 3 heures après-midi, une imprudente ménagère ayant laissé sa porte ouverte pendant une absence de quelques minutes eut, à son retour, la douleur de trouver un porc en train de dévorer son enfant âgé de quelques mois à peine. Il avait déjà déchiqueté les jambes et mordu le bassin.

Malgré ces horribles blessures, le pauvre petit être a survécu près de deux jours. Il est mort dans la nuit de dimanche à lundi.

ADJUDICATION

Aujourd'hui lundi, à eu lieu à la Halle, l'adjudication par lots des travaux de rechargement des routes départementales. Voici les résultats :

2^e lot, M. Peyrou, de Gelos ; 3^e lot, M. Espinasse, de Pau ; 4^e lot, M. Planté, de Pau ; 5^e lot, M. Bordenave, de Bordenave ; 6^e lot, M. Larré, d'Accous ; 7^e lot, M. Société Moura ; 8^e lot, M. Lacoste, de Cambo ; 9^e lot, M. Casty, de Pau ; 10^e lot, M. Fagade, de Loussoa ; 11^e lot, M. Escudé-Guillet, de Biron ; 12^e lot, M. Castéris, de Caresse.

Les 1^{er}, 4^e et 6^e lots n'ont pas été adjugés faute de preneur.

JUGES DE PAIX

Sont nommés juges de paix : De Morlans, M. Peyras, juge de paix de Garlin, en remplacement de M. Ozun, décédé.

De Garlin, M. Paul Batsalle, ancien pré-

sident de tribunal, avocat à Pau.
De Nay, canton ouest, M. Portes, juge de paix d'Orthez, en remplacement de M. Beigbeder, décédé.
D'Orthez, M. Sabail, juge de paix de Laruns.
De Laruns, M. Pierre Camps, ancien notaire, à Arudy.

RESERVISTES ET TERRITORIAUX

Le ministre de la guerre a décidé que les règles ci-après seront appliquées désormais en ce qui concerne l'heure d'arrivée des réservistes et territoriaux appelés en temps de paix pour accomplir des périodes d'exercice :

1